

**Déclaration sur conservateur Air Canada de retour au travail le
projet de loi
Chambre des communes
Le mardi 13 mars 2012**

M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD):

Monsieur le Président, il ne me fait aucunement plaisir de reprendre la parole aujourd'hui, et ce, même si j'ai l'occasion de débattre une deuxième fois de cette motion. La raison en est qu'elle témoigne une fois de plus du côté inflexible du gouvernement envers les travailleurs canadiens.

Le gouvernement a pour l'essentiel présenté deux arguments pour justifier les mesures prises pour empêcher un arrêt de travail.

Premièrement, le gouvernement a parlé des effets préjudiciables qu'un arrêt de travail aurait sur l'économie. La [ministre du Travail](#) a elle-même mentionné que, s'il y avait arrêt de travail, l'économie du Canada pourrait subir des pertes à hauteur de 22,4 millions de dollars par semaine. Voilà le montant que le gouvernement a avancé pour expliquer les conséquences qu'une interruption du travail pourrait avoir sur l'économie.

Cette somme – 22,4 millions de dollars par semaine - représente moins de 0,09p.100 de l'économie du Canada. C'est vraiment une somme dérisoire lorsque nous tenons compte du fait que l'économie du pays se chiffre à 1,3 billion de dollars par année.

La ministre du Travail a affirmé que cette perte pour l'économie du Canada était plus importante que l'abandon des valeurs canadiennes liées à la négociation collective, et elle a pris sa décision en se fiant à ce seul montant.

Je trouve très trompeuses les déclarations concernant l'incidence d'une grève sur l'économie et la nécessité d'aller de l'avant avec ce projet de loi et d'imposer le bâillon pour empêcher un arrêt de travail de la part de la compagnie et du syndicat d'Air Canada.

À bien des égards, le secteur de l'aviation a été paralysé par le gouvernement au cours des dernières années. Le Parti néo-démocrate, et moi-même en tant que porte-parole au sujet des transports au cours de la dernière législature, avons évoqué au Parlement les répercussions des loyers aéroportuaires exorbitants imposés par le gouvernement. Ceux-ci représentent un fardeau annuel de 257 millions de dollars pour le secteur de l'aviation. Quant au droit pour la sécurité des passagers du transport aérien et à la taxe sur le carburant, ce sont des ponctions de 394 et de 40 millions de dollars respectivement. Au total, ce sont 748 millions de dollars qui sont prélevés auprès de l'industrie.

Le secteur de l'aviation doit être compétitif sur la scène internationale, et il doit livrer concurrence aux transporteurs nationaux américains dont les aéroports sont situés près de notre frontière. Comme le secteur subit des pressions, il va de soi que les compagnies aériennes essaient de comprimer leurs coûts de main-d'oeuvre.

Penchons-nous maintenant sur le volet main-d'oeuvre. D'après Transport Canada, les coûts d'un transporteur aérien au Canada sont ventilés comme suit: main-d'oeuvre: 17p.100; carburant: 32p.100; frais aéroportuaires: 10p.100; immobilisations: 9,6p.100; achat de services: 5,6p.100; autres: 24p.100.

Le constat est le suivant: en réalité, les problèmes du secteur de l'aviation proviennent des coûts imposés par le gouvernement actuel et par les gouvernements précédents, qui ont fait des aéroports des vaches à lait. Avec quel résultat? Avec le résultat que la main-d'oeuvre est considérée comme un volet où il est possible de réduire les coûts. Les compagnies aériennes ne peuvent le faire avec le carburant, étant donné que celui-ci est soumis à une réglementation internationale. D'autres coûts également ne peuvent être modifiés. Par conséquent, où se tourne l'industrie pour économiser? Vers la main-d'oeuvre. Quant aux syndicats, ils prennent la défense des travailleurs.

En l'occurrence, les syndicats défendent les travailleurs et le gouvernement recueille des sommes énormes auprès des compagnies aériennes, qui sont prises entre deux feux. Ce n'est pas bon.

Et comment le gouvernement fédéral a-t-il réagi face à cette situation? Il se borne à répéter: «Il n'y a pas de souci. Le secteur de l'aviation ne nous cause pas d'inquiétude.»

Cependant, lorsque les syndicats se portent à la défense des travailleurs, c'est une autre paire de manches. Le gouvernement entend garder le cap, c'est-à-dire continuer de soutirer de l'argent aux compagnies aériennes.

Face au problème actuel, le gouvernement adopte un comportement de plus en plus autoritaire. Il considère maintenant que recourir à une loi de retour au travail est une affaire de routine, tout comme le fait de diminuer le temps consacré au débat à la Chambre des communes.

Depuis un an, le gouvernement a adopté rapidement une attitude de plus en plus autoritaire qui lui convient parfaitement. Où cela nous mènera-t-il à l'avenir? Personne ne le sait, mais cela ne nous amènera pas dans une direction qui sera acceptable pour les Canadiens, et le temps le confirmera.

Les mesures prises aujourd'hui représentent une aberration aux yeux de tous ceux qui croient aux valeurs canadiennes, à la négociation collective, aux droits des travailleurs et au débat démocratique à la Chambre des communes. Le projet de loi constitue une attaque contre bon nombre d'entre nous et je vous assure que nous nous battons. Nous, de ce côté-ci, continuerons de nous opposer à ce type de mesures.

La ministre n'a pas su nous convaincre de leur bien-fondé. Elle n'a fourni qu'un chiffre dans son discours sur l'incidence que la situation aurait sur l'économie. Voilà l'analyse qu'elle nous propose pour justifier ce type de projet de loi, et elle voudrait que nous l'acceptions.

L'autre sujet intéressant qui a été abordé, ce sont les conséquences de l'arrêt de travail à Air Canada pour les collectivités isolées et du Nord. Air Canada est un intervenant bien peu influent de l'industrie du transport aérien dans le Nord du Canada. Il offre quelques vols à destination de Yellowknife et quelques vols à destination de Whitehorse. Ceux deux localités sont bien desservies par des compagnies aériennes du Nord d'expérience qui assurent un service régulier vers des destinations du Sud et dans l'ensemble du Nord canadien. Ce sont de bons transporteurs aériens. Ils travaillent fort pour offrir le service qu'Air Canada n'offre pas dans le Nord et n'a pas l'intention d'offrir. Si la grève était déclenchée, si on allait de l'avant avec l'arrêt de travail, cette interruption n'aurait aucune incidence sur les collectivités du Nord, qui ne considèrent pas Air Canada comme étant un service essentiel. Le gouvernement a donc tout à fait tort de laisser entendre que c'en est un.

Nous allons procéder à cet exercice aujourd'hui et ce soir et nous nous retrouverons avec une loi de retour au travail de plus imposée par le gouvernement. C'est une situation intolérable, mais il faudra l'endurer encore quelque temps. Tôt ou tard, les Canadiens finiront par y voir clair et, le moment venu, le gouvernement en subira les conséquences.